

DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

SYMISA
(Syndicat Mixte Sophia Antipolis)

n° 02

Comité Syndical
Séance du 10 Février 2021
Compte rendu Décisions du Bureau du 07.12.2020

L'an deux mille vingt et un et le 10 Février à 14 heures 30

Le Comité syndical, régulièrement convoqué en date 04 Février 2021, s'est réuni au siège social du SYMISA, 449 route des Crêtes 06560 VALBONNE, sous la Présidence de Monsieur Jean LEONETTI, Président.

Etaient présents :

Mme NASICA (CASA) ; M. LEONETTI, DERMIT, CESARO, LOMBARDO, MASCARELLI, MELE et LUCIANO (CASA) ; Mme DUHALDE GUIGNARD (Département) ; M. SAVARINO, LABAT et LONDEIX (CCINCA) ; M. AMAR (Région) ; M. ANDRE (SCE).

Etaient absents :

M. MION et LUCA (CASA) ; Mme DUMONT et M. GINESY (Département) ; M. MUSELIER (Région) ; M. LISNARD, BARDEY et CHIKLI (CACPL) ; M. BRISSWALTER (Université) ; Mme CLERC (Inria).

Etaient représentés :

M. THIERRY par M. LEONETTI (CASA),
M. OCCELLI par M. MASCARELLI (CASA),
M. ROSSI par M. DERMIT (CASA),
M. GALY par M. AMAR (Région)

Le Président procède à la nomination d'une secrétaire de séance Mme NASICA et la remercie de sa présence.

Le Président, en application de l'article L.5211.10 du Code Général des Collectivités Territoriales invite les membres du Comité Syndical à se prononcer sur le compte rendu des dernières décisions prises par le Bureau du SYMISA ci-dessous :

BUREAU du 07.12.2020 :

Délibération N° 1 : Biot GALDERMA, Parcelle AD 172p approbation des modalités de vente
Délibération N°2 : Biot Approbation des modalités de vente de parcelle à la Société ESC

Il est proposé au Comité Syndical de prendre acte du compte rendu des dernières décisions prises par le Bureau du 07.12.2020

LE COMITE SYNDICAL, VU L'EXPOSE DU PRESIDENT ET APRES EN AVOIR DELIBERE, PREND ACTE DU COMPTE RENDU DES DERNIERES DECISIONS PRISENT PAR LE BUREAU DU 07.12.2020

AINSI FAIT ET DELIBERE
A VALBONNE LE 10 FEVRIER 2021
Suivent les signatures
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,


Jean LEONETTI

SYMISA

Les Genêts

449, Route des Crêtes

06901 SOPHIA ANTIPOLIS Cedex

ANNEXES :

Délibérations n° 1 et n° 2 du Bureau du 07.12.2020

Acte à classer**DELIB2CS1002021**

| | | | |
|----------------|---------------------------------|-------------|----------|
| 1 | 2 | 3 | 4 |
| En préparation | En attente retour Préfecture | > AR reçu < | Classé |

Identifiant FAST : ASCL_2_2021-02-12T14-44-50.00 (MI228355425)**Identifiant unique de l'acte :**
006-250600012-20210210-DELIB2CS1002021-DE (Voir l'accusé de réception associé)**Objet de l'acte :** compte rendu décisions bureau du 07.12.2020**Date de décision :** 10/02/2021

Nature de l'acte : Délibération**Matière de l'acte :** 5. Institutions et vie politique
5.2. Fonctionnement des assemblées

Acte : DELIB 2 CS 10.02.2021.PDF **Multicanal :** Non

Classer

Annuler

Préparé Date 12/02/21 à 14:44 Par BONNOME Christine**Transmis** Date 12/02/21 à 14:44 Par BONNOME Christine**Accusé de réception** Date 12/02/21 à 14:50